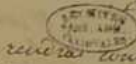


Le General Compaignon Souverain

+ p. reverend...  
 des faits avec l'Etat de mon dessein de rendre au Gouvernement  
 toute la verite françois un compte exact de mes conduites p. dirai la  
 et la franchise verite fut elle contre moi-même.  
 d'un conseil militaire... La formation avait <sup>rendu</sup> un arrete qui  
 a y ajoutant les reflexions qui en autorisoit de prendre toutes les mesures nécessaires  
 presenteront pour empêcher les ennemis de la République de  
 naturellement de pénétrer dans la Province de Patagonie et  
 de reconnoître tous les batiments de Guerre qui  
 se trouvent dans le port pour en sçavoir de quelle  
 et de l'Armement ils étoient, d'après cet arrete j'ordonnai  
 la plus grande de ne pas laisser entrer aucuns batiments de Guerre  
 tranquilité, la dans la baie  
 Culture y fleurissoit... car ils ne sçavoient véritablement reconnoître <sup>et qui ils</sup>  
 par un... en la voir obtenu de moi le permis  
 point de profane... car le batiment flottoit reconnoître pour être françois  
 on ne l'avoit jamais  
 que le serment... par un... alors d'interdire <sup>seulement</sup>  
 y fleurissoit... si c'étoit un Escadre de guerre fut elle  
 l'ordre étoit au il lui étoit absolument défendu d'entrer dans  
 un degré de le port... même dans la rade jusqu'à ce que  
 nel avoir jamais reconnoître par moi-même... devroit elle  
 ou d'interdire... Escadre et de quel ordre elle étoit portée, et  
 port le dire étoit  
 non on ne regardoit... au moment ou l'Escadre  
 cependant on y étoit  
 sur le pied de l'Armement et de l'Armement... Domingus le 10  
 dans le... elle parut  
 courant de... devant les yeux, j'étois  
 mois de... au moment  
 Fluviers au... dans la partie française, en attendant qu'il fût  
 dir, le 10.  
 — mais avant de quitter cette ville





le general commandant l'armée française  
celui qui prit le parti de se rendre au port  
républicain dans l'espoir de n'y trouver  
rien de plus, & puis le general de n'attendre  
les ennemis que j'allais d'abord de ce port au Cap  
dans le cas que l'y trouvois pas pour rendre  
de suite au port républicain pour y confier  
avec lui et voir les ordres dont il étoit porteur  
de l'aport du gouvernement. Je partis effectivement  
pour le Cap et passai par le fort de la Courbe  
le plus court. En arrivant sur les hauteurs  
de grand Odorcan au lieu dit à la pointe de  
Sagapes, j'aperçus le feu dans la ville du  
Cap, je pourrai alors mon cheval à toute  
bride pour me rendre dans cette ville et  
trouver le general commandant l'armée  
française et m'expliquer ce qui devoit arriver  
donné lieu à cette évènement. Les routes étoient  
alors couvertes des habitans de cette mauvaise  
ville ne pouvant y pénétrer moi-même ni  
accompagner d'aucunes troupes armées  
ce que tous les papages pour arriver au  
port étoient couverts de vaisseaux qui étoient dans  
le port. Les habitans ayant d'ailleurs toutes  
échoués cette ville y pris au même port  
mortes au fort Odellay que y trouvais capitaine  
abandonné et toutes les pièces de canon crevées  
après avoir je fus obligé alors de revenir  
sur mes pas, après avoir dépensé l'hospitalité

Prochainement il eut  
de bonnes intentions

je remercie le General Christophe et lui  
recommande qui est ce qui étoit convenu qu'on viendrait  
le feu à la ville, il me dit que c'étoit lui y le  
Général très respectueusement d'avoir employé ce  
moyen de se rendre, pour que n'ayant sous son  
placet ~~de se rendre~~ de se rendre la ville jusque  
mon arrivée, il me répondit alors que sous son  
General mon dessein, la nécessité les circonstances  
les menaces réitérées du general le firent en tout  
pris, les protestations répétées furent dans  
la ville pour séduire les habitans et publier la  
troupe ne consentir pas à la formation d'un  
Général, et avant vraiment des intentions  
pacifiques, il vous eussent attendu, je lui dis  
vois que j'étois porteur d'ordres mais inutilement  
il n'aurait point fait ~~de se rendre~~ fait  
de fait la courbe qui est un ouvrage et après  
ne se ferait point en œuvre que ce carpe de  
fort, il n'aurait point passé au fil de l'épée  
le motif de la possession du fort la liberté, il n'aurait point  
fait de dépense à la cas et commis d'abord  
toutes les hostilités dont il fut rendu coupable  
le General Christophe. Je renvoya alors à mi  
l'assemblée la route assemblée, en arrivant  
au haut du Cap <sup>pour ce qui</sup> les habitations de Grand  
habitués les jardins jusque à la barrière  
de Odoulard la y lui donné ordre de raser  
sa troupe <sup>et lui de je</sup> campagne au Bonnettes jusque à nous  
ordre. vous me donneriez un nouveau plan de vos  
opérations et mouvement de votre troupe, moi  
j'étais chez Dericourt, peut-être que le general  
commandant l'armée n'y eût écrit et n'y eût  
papier les ordres du Gouvernement



famille y me rendis a St Marc pour y visiter  
toutes les fortifications, je trouvai que cette ville  
est et adieu instruite des evènements, que ses habitans  
l'avoient desjà vuë j'y donnaï les mêmes ordres  
d'y faire toute la resistance que les fortifications  
et les munitions de guerre permettoient.

Les dispositions prises y me determinai de me  
rendre dans la partie de l'ouest de l'isle au port  
au Pire et dans la partie du sud, au moment  
ou j'allor monter a cheval, les capitaines  
Georgel et Du Pain et j'eus en apparence  
despaches du general Paul l'ouverture, tous  
deux m'ont <sup>assurés</sup> apurés que les françois venoient de  
deprendre a Royale Sabate, que tous les françois  
et les Espagnols qui habitoient dans cet endroit  
s'étoient perdus et interrompé le chemin qui  
conduit a Santo Domingo, je fus convaincu  
de ces despaches, en parcourant la lettre du  
general Paul et copie de celle du general  
Kauveau qui étoit incluse dans la précédente  
j'y ai vu l'invitation que fait le general au  
commandant de la place de Santo Domingo  
de lui préparer un logement pour sa troupe.  
Il faut observer que cette lettre n'étoit point  
adressée au general Paul <sup>commandant</sup> comme elle l'étoit  
de la lettre, <sup>mais seulement par moyen de la place</sup> j'is aussi le refus que le general  
Paul lui a fait de ne point lui remettre la  
place sans les ordres de Paul, après avoir  
pris connaissance de ces lettres, j'ai répondu  
au general Paul, que puis que le general  
Kauveau se presentoit comme ennemi

je lui ordonnai de prendre tous les moyens  
de faire prisonnier ~~le general~~ avec toute sa troupe  
et dans le cas <sup>ou</sup> cette ~~première~~ <sup>lettre</sup> fut interrompue  
raison de ce que les chemins de communication  
entre Santo Domingo étoient coupés, j'ordonnai  
de prendre toutes les informations nécessaires pour  
savoir ~~comment~~ <sup>par</sup> des ordres du Gouvernement  
françois que les porteurs de cette lettre fussent  
arrêtés et qu'on leur demandât leurs despaches y  
leur donnaï une seconde lettre qui ils devoient  
faire voir dans la quelle j'ordonnai au  
general Paul de prendre avec le general  
Kauveau tous les moyens de conciliation  
possible. Dans cette interval le general Paul  
ne venant pas arriver au port qu'il le disoit  
de repours a ses despaches, il me renvoya un  
autre officier avec porteur de ces mêmes despaches  
par Duplata, au quel j'ordonnai seulement  
un reçu et le renvoya. De ces trois officiers  
deux étoient vivs, et un blama les deux  
premiers <sup>assassinés</sup> ~~assassinés~~ contre tout espoir  
de justice et contre le droit de la guerre même  
puis qu'étant porteurs d'ordres pour le general  
ce fût leurs personnes devroient être sacrées.  
Les lettres dont ils étoient porteurs furent portées  
au general Kauveau qui ~~les fit~~ <sup>les fit</sup> ~~cocher~~ <sup>cocher</sup> la  
première et fit seulement voir la seconde au  
general Paul c'est adire celle ou j'ordonnai sa  
conciliation d'entree en conciliation avec lui en  
c'est d'après cette lettre que la ville lui fut  
rendue. Ayant expédié des despaches y continuai











après avoir pris les renseignements nécessaires  
et reconnu la position de l'armée de l'ennemi  
Lefèvre par ses dispositions ne s'occupa  
l'attaque par son côté le plus faible on  
se devoit espérer à l'obliger à se rendre  
si persévérait et de tout son état-major  
mais au moment de l'attaque j'appris  
que la garnison manquant d'eau avoit  
été obligé malheureusement d'évacuer  
le fort. Le projet eut cependant eu lieu  
c'est de l'ennemi ce Général au premier  
coup et le tirant de me recevoir un autre  
général à qui j'ai pu reconnaître le commandant  
Après ce fort évacué j'ordonnai toutes les  
grandes troupes pour rétrograder vers les forêts et  
attendre la garnison du fort y étant arrivés

Je demandai au Général Despatins <sup>avec</sup> si  
il étoit au fort, il me répondit que depuis  
l'attaque qu'il avoit eue et les  
marches qu'il avoit été obligé de faire  
différentes troupes de son régiment  
marcher vers les forêts et que d'autres étoient  
échappés et avoient repris l'ennemi  
Général Lefèvre trouva commandé par  
le Général Rochembeau. On s'aperçut que  
c'étoit eux seuls qu'on a voulu enlever les  
approches qui ont été gagnés dans  
différents endroits de la route en se retirant

Le fort parce qu'il étoit en commode  
et de recevoir dans cette position de l'ennemi  
Hélas! tous les hommes <sup>étaient</sup> de l'ennemi  
armées qui pouvoient être utiles, puis j'appris  
pour la défense de cette place en mon absence, j'ai  
aidé de l'ennemi (c'est) auprès du Général  
Despatins quand j'ai été à l'ennemi pour lui  
commander de donner les ordres au fort  
de l'ennemi de se préparer à faire une vive  
résistance en cas d'attaque, de faire fortifier  
de la ville tous les habitants hommes et  
femmes de les recevoir au fort d'Republican  
j'ai chargé même mon aide de camp  
en cas d'ennemi des personnes de ma  
compagnie qui étoient été victimes de  
la guerre de l'ennemi de les faire venir  
les ennemis avoient été repoussés.  
mon aide de camp m'a rapporté qu'il n'a  
pas pu repousser le Général Despatins  
même péniblement dans ce combat  
même qu'il a été que l'ennemi avoit été  
échappé et l'ennemi que les habitants étoient  
fautes au port d'Republican, tous ces  
maux viennent du Général Lefèvre.

Le Général Lefèvre en arrivant dans la Bastille le  
à l'ennemi de la Bastille, qui a été  
son armée Lefèvre, qui a été  
Général Lefèvre, qui a été  
confié le commandement de la ville de Mole  
de la 9<sup>e</sup> 1/2<sup>e</sup> division, qui a été  
qu'il avoit précédemment commandé la ville  
fontaine, redoublé de tous les faits, volées de Jean Nabele  
dangereux, qui a été  
d'Republican et ceux des hauteurs de  
appariés tous les propriétaires  
de leurs habitations

port de pais, qui a poursuivi l'ennemi  
même jus qu'à se défendre contre moi  
lorsqu'il ai voulu marcher pour rétablir  
l'ordre, et lorsqu'enfin <sup>après avoir</sup> ~~quitte~~ <sup>quitté</sup>  
tous les crimes j'étoit réfugié dans une  
fort jusqu'à l'arrivée del'Escadre dans  
la Colonie. Pourquoi dis-je le General Lefebvre  
a fait un tel homme, tandis que nous qui  
avons toujours resté intact et fidèle au  
Gouvernement qui avons maintenu l'ordre  
et la pais dans la Colonie, nous a-t-il fait  
la guerre. Pourquoi a-t-il également  
venu dans son armée et s'élevé au rang de  
chef de brigade un autre rébel appelé  
l'Amour Desraues, qui a fait assassiner  
tous les habitants de la même du cul de pe  
qui a fait tuer tous les cultivateurs en les  
retournant de leurs travaux qui a volé  
et pillé dans cette partie tandis qu'il  
fallait que j'employe <sup>pour</sup> tous les moyens  
pour empêcher toutes ces atrocités.  
Deux mois avant l'arrivée del'Escadre  
j'ai été obligé de faire marcher contre lui  
j'ai dissipé son respectablement et l'obligé  
de se retirer dans la forêt. Pour  
tous ces faits font connus de tous les  
habitants de St. Dominique, pourquoy  
en arrivant vers on peut aller à la  
forme du mal. Le General Lefebvre

apprene par Depente que tous les points  
ceux qui ont voulu se font rendre à lui sans  
les ordres de leurs chefs supérieurs, ceux qui  
ont voulu faire le mal l'ont fait, et a  
donné un attaque general partout  
chacun fut de son côté comme il a pu. Les  
hommes de bien peuvent être arrêtés le mal  
quand le désordre règne, mes troupes qui  
se font rendues à lui ne ont-elles pu  
ont elles pu des ordres de moi non. habit  
des gens qui on fait le mal ne ai-ont  
pas consulté non plus, pourquoy vouloir  
présent me donner plus de tort que je  
ne mérite, pourquoy en arrivant a St  
Dominique a-t-on aggravié les commandans  
et les officiers généraux qui font plus mes  
ordres ainsi que les cultivateurs,  
pourquoy a-t-on dit à ceux qui on  
avait plus besoin <sup>de</sup> qu'on en voudrait seulement  
à leur chef, et qu'ils fussent du plutôt  
séparer les habitants que de bruler les  
habitations, parce qu'ils font des gens et  
des violistes, que le General soupait  
travailler. Il a fait bruler de verges  
comme s'il eussent été les esclaves des  
habitants, qu'il avait <sup>fait</sup> fusillés plusieurs de  
ces habitants, que le Gouvernement avait  
envoyé cette armée dans la Colonie pour  
briser leurs fers, les vases et protéger



J'appris celle que j'écrivis au Sr. de la Roche  
au même instant on j'expédier ces deux lettres  
j'appris que le General Hardy a passé le camp  
à l'heure avec son armée <sup>qui a été</sup> fait par le  
propriété <sup>de la Roche</sup> et qu'il m'a écrit  
par tout mes amis <sup>par la Roche</sup> surtout un fleuve dont  
je faisais le plus grand cas, je me portai alors  
précipitamment sur lui avec toutes mes forces  
je l'attaquai auprès Dondon et lui livrai un  
combat qui dura depuis six heures du matin  
jusqu'à six heures du soir avec les plus grands  
acharnements, mais avant que de partir j'avois  
donné ordre au General Despatines d'attendre  
toutes les troupes qui devaient se réunir le  
soir devant des différents forts voisins de la Roche  
et d'aller camper au Camp Marchand, cela  
passant qu'après le combat j'eus une rendue  
à la Rochelle. étant arrivé à cet endroit  
je eus la réponse du General Dondet qu'il  
m'envoya par mon neveu Chauny qu'il avoit  
fait prisonnier, par la quelle il m'apprit  
que ma lettre parviendroit fidèlement au premier  
Général et qu'à cet effet il l'avoit adressé au  
General Leflère qui lui avoit promis de la faire  
passer. par la franchise que j'appris dans  
cette lettre y reconnois dans le General un  
homme bien fait pour commander y m'adressant  
alors lui pour le prier d'informer le General  
Leflère de l'entre avec moi dans des moyens de

consultation y l'apaisé que l'ambition  
n'avoit jamais été mon but mais bien  
l'honneur qu'en couronnant j'étois prêt  
à rendre le commandement pour obéir  
aux ordres du Sr. de la Roche et former  
arrêter le progrès du mal. Deux jours après  
j'eus par son courrier une lettre au même  
Général qu'il m'écrivit, mais deux jours après  
y eus de lui un ordonnance porteur d'une  
lettre de sa part qui m'annonçoit qu'il avoit  
fait part de mes intentions au General Leflère  
et m'apprit que celui-ci étoit prêt d'entre  
en correspondance avec moi pour prendre de  
prochains et que y pouvois toujours compter  
sur les bonnes intentions du Gouvernement à  
mon égard. Le même jour le General Leflère  
m'a communiqué une lettre qu'il venoit de  
recevoir du Sr. de la Roche qui demandoit à la  
lettre avec et répondre qu'il avoit fait une  
lettre au General Hardy qu'il lui  
demandoit une entrevue, <sup>trouvé</sup> en me demandant  
la permission de leur accorder cette entrevue  
ce que y lui permis en lui recommandant de  
sur ses gardes et de ne point s'écarter de  
mais au lieu de trouver au rendez vous les Sr.  
Hardy au rendez vous, il y trouva une lettre  
du General Leflère lui-même qui lui demandoit  
une entrevue sur le haut du cap d'au fil de papier  
alors copie de cette lettre avec sa réponse en  
me demandant s'il devoit y rendre suite qu'on

lui indiqués et que j'ai permis, il y fut  
effectivement à son retour il me rapporta une  
lettre du General Leflere <sup>qui</sup> me droit que ce feroit  
pour lui une belle prison j'y pourrais en charger  
à me concerté avec <sup>le</sup> General et à me fournir  
aux ordres de la Republique <sup>comme le General</sup>  
j'y répondis et à ce General que j'étois toujours  
fidèle à la Republique puis que j'avois constamment  
porté les armes pour elle, que de dez le principe  
et fût après son arrivée il s'étoit comporté comme il  
devoit le faire, et en avait été le premier  
comme plus avéré de plusieurs fois tout feroit  
soudain <sup>depuis longtemps</sup> il n'y auroit pas eu  
un seul coup de fusil de tuer la paix à aucun  
point été troublé et l'intention du Gouvernement  
est été remplie. Le lendemain j'ai dépeché  
l'adjudant general fortaines porteur d'une  
lettre de ma part dans la quelle je lui demandois  
un arriere et habitation d'encour à quoi il  
<sup>se refuse</sup> fait refusé, après et l'adjudant general  
fontaines m'a assuré qu'il avoit été très bien  
rem de lui. J'ai dépeché une seconde fois mon  
aide de camp Coupi et mon secrétaire Hétault  
pour l'assurer que j'erois mes soupçons  
et lui remettre le commandement conformément  
aux intentions du sieur Coust, il me fit  
répondre qu'une heure de conversation vaudroit  
mieux que dix lettres en me donnant satisfaction  
d'honneur qu'il agiroit <sup>avec</sup> toute la  
franchise et la loiauté dont étoit susceptible  
un general francois, on m'apporta en

même temps une proclamation <sup>de part</sup>  
tous les citoyens à regarder l'art de se proclamer  
du y flaire comme nul et non avenue, on  
craindre pas, dit-il, dans sa proclamation, vous  
et les agresseurs de votre armée, les habitants qui  
sont avec vous que j'achèterai personnel  
sur sa conduite passée, j'y jeterai le vent de  
l'oubli sur les événements qui ont lieu à  
St Domingue, j'invite au reste l'exemple que  
le premier conseil a donné à la France le 18  
juin, pour vous voir à venir à St  
Domingue que de bons ou mauvais citoyens  
vous demandez du repos, le repos vous et de  
quand on a commandé comme vous, supporte  
les fardeaux du Gouvernement à St Domingue  
me j'espère que dans votre retraite vous  
seront communi qués dans votre moment de  
besoin, vos lumières pour la prospérité de  
St Domingue.

Après cette proclamation et la parole d'honneur  
du General Leflere, j'ai pu rendre au fait  
auprès de lui, j'ai fini me feroit mon commandement  
à l'intention du premier conseil, j'ai parlé avec  
toute la franchise et la loiauté d'un militaire qui  
aime et estime son camarade, et me garant alors  
la protection du Gouvernement francois et de  
tout oublier, il est convenu avec moi que  
nous avons eu tous deux tort; vous pourriez  
general me dit, il vous retenez chez vous en  
toute sûreté, dit-il moi j'ai le general Depatines

pepoux établis  
les habitations dans  
leurs travaux  
respectifs comme  
son arrivés dans  
l'isle.

obéir à mes ordres pourai y remplir plus  
je lui répondis qu'oui, le general Depalme  
peut avoir des défauts comme tout homme  
mais il connaît le subordination militaire.  
lui observai que pour le bien public il étoit  
nécessaire que le General Depalme fut  
établi dans son commandement à St Pierre  
et le General Choise à la Caie, ce qu'il me  
promit, à cet effet on lui y fit conq' d'habit  
marchés, en attendant à Anse-au-Loup. Le  
lendemain je eus une lettre de lui qui  
me prioit de lui renvoyer mes gardes à pied  
et à cheval et m'envoya un ordre pour le  
general Depalme après en avoir pris copie  
y lui fit signer et lui ordonnai moi-même de  
le y conformer. vous remplis d'autant mieux le  
promesse que j'avois fait au General Leflere  
j'envoyai le General Depalme à venir mes  
travaux ce qu'il fit, y l'engageai à se former  
aussi que moi, que l'intérêt public exigeoit  
que ~~les habitations~~ <sup>elles</sup> fussent en fait et ainsi que vous  
d'ailleurs le faire que y voudrois bien le faire

répondant  
le General Leflere  
avait écrit au  
general Depalme  
pour lui parler  
des ordres de  
travaux de l'isle  
les remplis puis que  
je y avois conq'uz  
précédemment par  
mon cabinet

mais que pour lui il conserveroit son command  
je dis autant au General Choise aussi qu'à  
tous les officiers qui étoient avec eux y vis  
à bout de les persuader me tairi toute la  
répugnance et les regrets qu'ils témoignèrent  
de me quitter et de se séparer de moi. après  
cette entrevue chacun se rendit à sa demeure  
respective. comme on l'avoit le General Leflere

l'avoit promis de placer le General Choise  
à la Caie, il ne l'a pas fait. il étoit incliné d'ordonner  
aux habitations de St Pierre. Raphaël  
Dorville et le marquis de Richelieu dans leurs  
habitations puis que de y en étoit au point de  
ce d'après ce qu'ils y étoient déjà restés  
volontairement seulement y leur en proposai de  
reprandre leurs travaux accoutumés, j'ordonnai  
à ceux de St Pierre et des autres circonscriptions  
de rentrer et de reprandre leurs travaux, de  
témoigner qu'ils les maintiendroient qu'ils avoient vu  
qu'on ne les inquiéteroit, j'écrivis en conséquence  
au General Leflere pour lui rappeler ses  
promesses et le prier de tenir la main à leurs  
habitations, j'en fis réponse qu'il avoit déjà  
donné ses ordres à ce sujet cependant au même  
instant il avoit déjà divisé sa troupe et comme  
dans toute les circonscriptions celui qui commandoit  
en sa place avoit déjà divisé sa troupe et  
cavala des détachemens dans toutes les  
habitations ce qui avoit offensé les habitants  
et les avoit forcé à prendre les armes et à se retirer

contraindre de venir dans les montagnes.  
le General Leflere  
comme j'allois  
promis  
précédemment

Dans ces circonstances y  
j'allois à Anse-au-Loup ou y serois fixé  
d'ailleurs y y trouvais grand nombre de habitations  
grande espérance que j'engageai également à  
revenir. mais avant de partir de Anse-au-Loup  
j'avois donné l'ordre au commandant de  
cette place de remettre toutes les pièces d'artillerie  
et les munitions au general commandant  
St Pierre conformément aux intentions de  
General Leflere. y donna également ordre au

Commandant de Denary de rendre <sup>en</sup> la place  
et la mention au Commandant de Denary a  
parfois ordonné de venir la rendre. D'après ces  
ordres donnés j'en ai occupé plus qu'il n'y  
a resté mes habitations qui avoient été  
incendées, j'ai fait un logement commode  
dans une maison de la montagne qui n'est  
point incendiée pour y loger mon épouse  
qui étoit avec dans le bois on s'étoit été  
obligé de se cacher, pendant qu'on étoit occupé  
à ces travaux j'appis qu'il étoit arrivé cinq cent  
hommes de troupe de bois pour loger à Denary  
petit bourg qui ne pouvoit pas en contenir plus  
de cinquante et qu'on en avoit jaonné certains  
que le nombre de gardes pour le bois on  
envoioit seulement un nombre considérable à  
St Michel. J'ai vu dès le lendemain au bourg  
de Denary, j'y trouvois que toutes mes habitations  
avoient été pillées et qu'on avoit saisi jusqu'à  
copies de mes cultivateurs, pendant que j'écris  
mes plaintes de ces vexations au Commandant  
de la troupe j'ai vu plusieurs soldats qui  
portoient sur leurs dos des paquets de bananes et  
autres fruits qui n'étoient pas même en  
matière, j'ai vu aussi plusieurs des  
cultivateurs qui avoient eu pillage j'allois  
à d'autres habitations dans la montagne. J'ai pris le parti d'aller  
rendre compte au Général de l'état de ce qui se  
passe, j'ai observé que les mesures qu'il  
prendroit seroient d'inspirer la confiance et de  
faire d'augmenter la misère que le nombre  
de troupe qu'il avoit envoyé étoit beaucoup  
trop considérable qui de ce moment il n'y avoit eu

+ que le nombre étoit suffisant  
que vingt cinq milites pour y maintenir  
la police et qu'un plus grand nombre ne pouvoit  
que beaucoup nuire à la culture et faire  
tout aux cultivateurs et aux habitants  
me venant après dans mon habitation de  
la montagne le lendemain j'y revins  
de Commandant de la troupe, j'ai  
bien que le militaire bien de me rendre une  
visite d'honnêteté ne venoit chez moi que pour  
reconnoître mes habitations ainsi que les  
autres pour avoir plus de facilité de s'en aller  
de moi les yeux on lui en devoit l'ordre.  
pendant que j'écris avec lui on voit  
des Français arrivés que plusieurs soldats de la troupe  
de la montagne étoient rendus dans une habitation au pied  
et en enlevait le bétail et autres, d'autres étoient  
y avoient trouvé, j'ai en fait mes plaintes  
et me promet d'empêcher le pillage et de punir  
séverement ceux qui s'en rendroient coupables.  
Craignant que mon habitation dans la montagne  
n'inspirât de la misère, j'ai pris le parti d'en  
dépendre et de venir habiter dans cette même  
habitation qui avoit été pillée et qui étoit  
presque totalement détruite et j'ai fait ma  
famille dans l'appartement que j'ai vu faire  
préparer pendant mon séjour dans ce lieu j'  
ne m'y occupois pas d'autres choses qu'à faire  
de nouvelles plantations pour remplacer celles  
qui avoient été détruites et à préparer les  
matériaux nécessaires pour reconstruire mes  
habitations, mais tous les jours j'écris  
que de nouvelles vexations et de nouveaux pillages



les Soldats qui se porteroient chez moi étant un si grand nombre que je n'avois même pas les faire arrêter, mais j'en portois mes plaintes à leurs commandans qui en recevoient aucunes satisfactions y plus le partholais quoique le General Leflere ne m'eut pas fait l'honneur de me répondre avec deux promesses faites que plus avois sicut à ce sujet, de lui en servir un troisième que plus avois au fait par un de mes fils pour plus de parole y ne receus pas plus de réponses à celles que avois précédentes, seulement le Chef de l'Etat m'apporta un fait dire que il se feroit son rapporte quelque temps

après le commandant étant venu de nouveau me voir au après midi et fut témoin lui même à l'habitation occupé par mon fils et rapporta plusieurs Soldats qui étoient venus jusqu'à la porte de mon habitation coupés de branches et les emportoient y lui en portai mes plaintes les plus graves et me promit toujours d'appartenir y d'en empêcher ces désordres pendant trois semaines que y restai dans cette habitation et que pour y fus témoin de nouveaux pillages et chaque jour y recevois des visites des personnes qui venoient veiller sur ma conduite mais qui tous firent toujours que y ne m'occupois au rienement de travaux Domestiques le General ordonna sicut lui même il me trouva également occupé à diriger ces travaux, malgré cela y reus une lettre du General Leflere qui avoit de me donner satisfaction sur les plaintes

que y lui avois porté m'assuroit d'avoir gardé des hommes armés dans les environs d'Anery et m'ordonnoit de les renvoyer persuadé de mon canocau y lui répondis que j'avois trop d'honneur pour me retracter des promesses que y lui avois fait qu'il se lui rendant le commandement pour l'avoir pas fait avant que d'avoir bien fait mes réflexions. que un prompt y reconnoisse pas d'hommes armés dans les environs de Anery, et que depuis trois semaines j'étois toujours resté sur mon habitation et y faire travailler. y lui avois enfin mon fils pour lui rendre compte de toutes les vexations que j'avois éprouvées et le pressai que j'd n'y mettois pas fin y fus obligé de quitter le pays et d'aller habiter ailleurs dans une habitation espagnole: avant de recevoir sa réponse y fus instruit qu'un de ses aides camps passant par Anery avoit dit au commandant que il avoit portés d'ordres pour m'arrêter que le adrefie au general Odruckette. y ne voulus pas appater foi à ce propos vu que le general Leflere m'avoit <sup>donné</sup> protection et celle du Gouvernement français. plus à la personne qui me conseilloit de partir de mon habitation que j'avois promis au general Leflere de faire ~~rester mes habitations~~ tranquilles et d'y travailler à réparer les dégâts que



parole d'honneur et promis la

avient de venir, que j'en avois point eue  
le commandement et renvoi mes troupes pour  
faire des phares, que j'en ferois pas de ceux  
si on veut pour en venir ou en trouver, pour  
que vous puissiez mettre a la Colonie.

Le lendemain de cet avertissement j'eus une  
autre lettre du general Lefere qui me fait  
appoitie par mon fils pour que plus avois  
envoye un peu de ces terres.

Amie de St Dominique

le 16 Janvier au dix de la Republique  
au quartier general du Cap françois.

Le General en chef au General Coupant  
Puisque vous persistez a l'usage General, a parer  
qui le grand nombre de troupes qui se trouvent  
Plaisance offray les cultivateurs de cette

Je ferois remarquer  
que c'est sans doute  
pour venir que le  
Gouverneur a écrit  
Plaisance et qu'il  
voit y avoir l'usage

Paroisse, j'enchay le General Orduet des  
concerte avec vous pour le placement d'une  
partie de ces troupes en arriere de Gonaves  
et d'un detachement a Plaisance. Prenez bien

les cultivateurs, que cette mesure une fois prise  
je ferai prier les cultivateurs qui abandonneront  
leurs habitations pour aller dans le Montagne

faire moi connaitre au plus tot que cette mesure  
sera executee, les resultats qu'elle aura produits  
parce que si les suites de persuasion que vous  
employez ne réussissent pas, j'emploierai les moyens  
militaires. Je vous prie de faire Lefere.

Le meme jour j'eus une autre lettre du  
General Orduet dont j'ent fait un extrait.

Amie de St Dominique

au quartier general des habitations Georges  
le 16 Janvier au dix de la Rep.

Orduet general de Division

au general de Division Coupant Louverture et  
Voici le moment, Citoyen General, de faire  
convoite d'une maniere incontestable au  
general en chef que ceux qui peuvent le trouper  
sur votre bonne foi font des malheurs  
colonisateurs et que vos fermiers entendent qu'ils  
qu'ils a ramener l'ordre et la tranquillite dans le  
quartier que vous habitez. Il faut en  
secondes pour assurer la libre communication  
de la route du Cap que depuis hier nul est pas alle  
puis que trois personnes ont été exorci  
pas une entreprise de Couverture de la

Deuxieme et la troupe a Scalade. Invoquez sur  
de ces hommes sanguinaires des yeux de  
votre confiance, que vous paierez bien, je vous  
tendrais compte de votre deboursé ces

Abus avons mon cher general des arrangements  
a prendre ensemble qui est impossible de traiter  
en lettres, mais qui une conference d'une heure  
terminera, si par étoit pas voidé de travail et

tricus minutiers, j'aurois été aujourd'hui le  
porteur de ma réponse, mais ne pouvant pas  
ces jours ci fortis vous même je vous êtes notifié  
de votre indisposition, que ce soit demain, quand

il s'agit de faire du bien on ne doit jamais  
retarder, vous ne trouverez pas dans mon  
habitation franchement tous les agissements que j'ai  
desire réunir pour vos recevoir, mais vous y

trouverez la franchise d'un enfant homme qui ne  
fait d'autres vœux que pour le prosperite de la  
Colonie et votre bonheur personnel. Si mon

Compensent dont j. Desire capement faire  
connoissance, n'ont été du voyage j. feris  
trop content, Elle a besoin de services plus  
carrés. Les mœurs de

J. vous le répète general, jamais vous ne  
trouverez d'ami plus fidèle que moi, de la  
confiance dans le Capitaine General et de l'amitié  
pour tout ce qui lui est subordonné et vous  
pourrez de la tranquillité. J. vous salue cordialement  
Bonne nuit. P. P.

Notre Domestique qui vol au port rep en  
pape un matin, il est parti avec sa  
pape en régle.

Le même Domestique porteur de cette pape  
a été arrêté c'est le même que celui qui est  
avec moi dans les prisons.

filz et d'autres  
personnes,

Le jour après ces deux lettres que j. eus  
indisposé j. ne reaidis aux sollicitations de mon  
famille et est parti pendant la nuit même  
pour me rendre auprès du general Brunet  
arrivé chez lui accompagné de deux officiers  
à huit heures du soir, il m'introduisit dans  
sa chambre avec et lui dit que j. avois reçu  
sa lettre acarienne celle du general en chef qui  
m'avoit ordonné de me concerter avec lui et que j. pouvois  
pour cet objet, j. n'ai pu amener, mon épouse  
faisant vos desirs parce qu'elle ne peut jamais  
se voir en aucun lieu et ne s'occupent  
que de ses affaires Domestiques. Si les que vous  
ferez votre tourment vous allez le temps que vous  
soutenez la voir elle vous recevra avec plaisir.  
J. lui observai que étant malade j. ne pouvois

pour la plus part  
femmes et enfans  
cultivateurs

general Brunette avoit mené  
colère cent dix portugais qui m'appartenoient

pas resté longtemps chez lui, que si le  
pavis en conséquence de terminer le plus tôt  
possible nos affaires afin que j. puisse m'en  
retourner et lui communique la lettre du  
General Lefevre. après ce avis j. n'eus lecture  
et me dit qu'il a avoit reçu aucune  
aide de contentes avec moi sur l'objet de cette  
lettre, il appela alors un autre officier qui  
parut très honnête pour mes deux compaignes  
me fit des excuses sur ce qu'il étoit obligé de  
sortir et prit en effet très peu de temps après  
qu'il eut pris un aide de Camp du General  
Lefevre qui l'avoit accompagné d'un très grand  
nombre de Grenadiers qui m'entourerent  
l'impererent de moi, me querelèrent et me  
conduisirent à bord. J. étois accompagné  
General Brunette et les promesses que il m'avoit  
fait mais inutilement j. ne le revis plus et  
j'étois probablement caché pour se faire  
sur reproches bien mérités que j. pouvois lui  
faire, j'ai même après depuis qu'il étoit rendu  
coupable des plus grandes usations envers ma  
famille que j'étois après mon arrestation il  
avoit ordonné à sa troupe de se porter sur  
l'habitation ou <sup>de me voir</sup> ~~à~~ ma femme et toute ma  
famille la plus grande partie de ma famille et  
qu'il avoit ordonné de faire feu de fus  
ce qui avoit fait ces malheureuses victimes de  
feu à demi nuds <sup>dans les bois</sup> ~~qu'il avoit~~ que tout avoit  
été pillé et saqué qu'on m'avoit même  
aidé de l'argent de  
general Brunette avoit mené  
colère cent dix portugais qui m'appartenoient  
et présents et qu'il y a une femme avec  
tout mon bagage et celui de mes gens.



Où bien le gouvernement vous ordonne de  
vous rendre au pré de lui, pour vous transmettre ces  
ordres, mais point du tout il est agité avec vous  
avec des moeurs qu'on jamais employé avec  
à l'égard des plus grands criminels. Je dois cette  
manière de se conduire à mon regard à ma femme  
mais ma conscience m'est elle coupable de frons  
ma patrie avec zèle et fidélité. Le costume de  
mon usage corp a été elle à moi couronné  
à supporter même que j'ai fransuel et qu'il  
peut des ordres du gouvernement pour m'arrêter  
et il besoin d'emploier cent forabiniens pour  
arracher ma femme et avec sa femme de leurs  
propriétés sans respect même pour son sexe  
sans humanité et sans charité, et il besoin  
de faire feu sur la maison que j'habitais  
sur ma femme et mes enfans et les faire  
pelles. Qui je le répète ma femme ma  
famille et mes enfans ne sont chargés d'aucune  
responsabilité et n'ont aucuns comptes à  
rendre au gouvernement, pourquoy les ont on  
fait éprouver tous les maux dont que j'ai  
éprouvé moi même. Le General Leflore doit être  
franc, craint il d'avoir un rival, y vois le  
d'après sa conduite t'est le Duc de Romain qui  
poursuit ce bal jusque au fond de sa retraite  
toutes mes correspondances ont été finies  
au Port Républicain et l'arrivé de general  
Leflore <sup>dans la Colombie</sup> au Port Républicain s'est imposé  
de suite <sup>on a</sup> profité de mon absence momentanée  
pour s'emparer de ma correspondance qui  
était au Port Républicain. <sup>une partie</sup> Le reste qui était

compagne

Dans mon habitation a été également  
faite à après mon arrestation, pourquoy  
ne m'ont on pas même avec toute cette  
correspondance expre du gouvernement  
pour rendre mes comptes. On a donc fait  
tous mes papiers pour pouvoir m'empêcher  
des fautes que je n'ai pas commises, mais  
je n'ai rien à redouter cette correspondance  
fait suffit pour me justifier aux yeux du  
gouvernement. On m'a même vu un jour  
on m'a fait tous mes papiers et mes <sup>propres</sup> lettres  
on a <sup>révisés</sup> les coutumes les plus strictes  
sur mon compte, et on ne peut le  
pauvre de quel que un et lui ordonner de marcher  
n'est ce pas couper sa langue et lui dire de  
parler et ne pas entendre un homme  
arriver. On s'est de la constitution pour la  
quelle on a voulu m'accuser après avoir calmé  
les chagrin les ennemis de la République de la  
Colombie, calmé les factions et réuni tous les  
parties, après la prise de possession de Santo  
Domingo, sachant que le gouvernement  
n'arriverait ni lui ni arrêté concernant la  
Colombie, sachant l'urgence d'établir la police  
dans ce pays pour la sûreté et la tranquillité  
de chaque individu. Je convoque une  
assemblée par une invitation à toutes les  
communes pour donner des députés pour  
former une assemblée centrale composée  
d'hommes sages et éclairés pour leur  
confier le soin de ce travail, y fis arrêter  
aux membres de cette assemblée qu'ils avaient  
une tâche honorable à remplir. De faire  
des lois propres à ce pays, et de





accordé on a été payé et souvent même je  
l'ai pas demandé. Les <sup>comptes</sup> Contables de la  
république peuvent attester ce que j'ai  
pu faire éprouvé pour entretenir les personnes  
qui m'étoient attachés. Je n'ai donné des ordres  
de prendre <sup>quelques sommes</sup> l'argent de la caisse, & de le  
bien publier. J'ordonnais les faire propres  
le bien du service & la gloire, je connus même  
seulement étant éloigné de mon pays & de mon  
devoir emprunté six mille francs pour la caisse  
du Département de l'Inde de son Secrétaire qui  
étoit ordonnateur au Département de l'Inde.  
J'ordonnais en deux mots ma conduite et mon  
administration de l'Education des Enfants.  
Il n'y avoit pas une épave au trésor de  
port républicain, nous étions obligés de faire  
des emprunts pour pourvoir à la subsistance  
de la troupe et payer les salaires de la République  
quand j'étois en l'air après le départ de  
l'arrivée du général Lefèvre, il a trouvé  
trois millions cinq cent mille livres au grand  
trésor au l'air après le départ du général  
Si quand la caisse étoit vide, à l'arrivée du  
général Lefèvre il a trouvé trois millions dans  
la caisse particulière seule sans compter toutes  
les différentes sommes qui il a trouvé dans les  
autres caisses. quand j'ai pris les rênes du  
gouvernement, il n'y avoit pas dans toutes  
les caisses de la Colonie trois mille francs.  
D'après cela on peut voir que j'ai pas  
fait une patrie pour l'intérêt mais au  
contraire que j'ai servi avec honneur et  
probité & de l'Etat dans l'espoir que j'aurais  
un jour des remerciements et des récompenses

du Gouvernement, je le répète avec  
personne n'a jamais servi avec plus de  
probité et de distinction que moi.  
Si j'ai passé en cet état par contre la probité  
je suis après comme d'habitude me conduit et  
comme d'après long temps de plusieurs personnes  
vontes pour moi en l'air & c'est  
de l'Etat je n'ai pas mais je n'ai jamais  
été repris de personnes, j'ai vu de l'Etat  
fortune la révolution n'a troué avec j'ai  
cent quarante huit mille francs, les  
ai éprouvé en servant une patrie, j'ai fait  
acheté une petite propriété pour y établir  
mon épouse et sa famille, aujourd'hui après  
avoir si bien servi une patrie j'ai eu beaucoup  
les premiers récompenses du général Lefèvre  
on est lui sur mes propriétés ou on a tout  
petite mes animaux. D'autres propriétés que  
j'ai eu acquies pour mes enfants ont éprouvé  
le même sort, il est bien douloureux pour  
un père de famille de se sentir dans un  
pays où on fait les lois françaises qui  
defendent d'arrêter ou d'incarcérer personne  
avant que d'avoir été entendu ou d'avoir  
fait les lois qui ordonnent l'incarcération des  
agiles de chaque citoyen. Je n'ai jamais rien  
négligé à St. Dominique pour le bien  
de l'Etat, j'en ai fait mon repos pour y  
contribuer, j'ai travaillé j'ai bien travaillé,  
plus ai tout sacrifié pour faire un bien  
et un devoir de travailler à la prospérité de  
cette belle Colonie. La moitié de elle  
seule avoit été envahie par les ennemis de  
la République, j'ai plusieurs combats

qui y suis allé y suis venu a bout de la  
chasse ~~sur~~ <sup>deux</sup> combats y suis  
pour toute l'année qui y sont arrivés  
au. hommes arrivés de propres. y les ai  
disciplinés et acquis <sup>subitement</sup> après en avoir  
eu l'autorisation du general Savary.  
La partie Espagnole se rejoignit aux Anglois  
pour faire la guerre a l'Espagne. Le general  
Desfontaines envoya pour attaquer St Misael avec  
la troupe bien disciplinée et il fut repoussé  
malgré que cet endroit n'est pas fortifié.  
Dès qu'on eut fortifié celui et qu'on fut prêt  
constamment des bastions dans tous les coins de  
la place pour le défendre le general Savary  
m'ordonna d'aller attaquer le fort de St Misael  
c'est St Misael, et ~~quelques~~ <sup>quelques</sup> jours et en rendis  
compte au general Savary. Genevieve étoit  
également au pouvoir des Espagnols par un  
plus empire et l'ai mis au pouvoir de la  
République, les Anglois étoient retirés  
au fort de St Misael, les en ai chassés, et étoient en  
possession de la Pétitionnaire, j'avis pour toute  
maison une coup de canon qui est tombé  
dans l'eau se allant à l'attaque, malgré  
cela ne m'a pas rebuté, j'ai attaqué cette  
place avant le jour avec mes dragons et l'ai  
emporté d'abord après avoir fait prisonnière  
toute la garnison que j'ai envoyée au general  
Savary. avec une seule pièce de canon qui y  
seul de prendre j'ai attaqué <sup>et emporté d'abord</sup> une fortification  
que les Espagnols avoient défendue par sept

garnison anglaise

pièces de canon dont y en ai emporté  
y en ai également emporté deux <sup>autres</sup> <sup>autres</sup> <sup>autres</sup>  
Muscars occupés par les Espagnols. <sup>autres</sup>  
Fontaine! la dernière bataille que j'ai eue <sup>autres</sup>  
Le canon qui a duré depuis six heures de  
matin jusqu'à six heures du soir qui a été  
si sanglante qu'on <sup>avait</sup> des empereurs de  
sang venter sur les Espagnols, <sup>et</sup>  
est une fois emporté de tous les bords et  
mentionnés de l'ennemi et fait grand nombre  
de prisonniers que j'ai envoyés au general  
Savary en lui rendant compte de l'action, <sup>autres</sup>  
tous les forts des Anglois sur les hauteurs  
de St Misael ont été également repoussés par  
moi, j'ai aussi pris sur les Anglois  
moi, les fortifications se situent dans la  
Montagne de Fontaine et de St Misael. Le premier  
camp étoit dans la montagne de Matons  
que les Anglois regardoient comme imprenable  
et a été également tombé en mon pouvoir.  
La citadelle de Gibraltar appelée Gibraltar  
de la Fontaine a été occupée par <sup>occupé</sup> <sup>occupé</sup> <sup>occupé</sup>  
que le premier camp de la citadelle étoit  
par des pièces, le port emporté d'abord à la  
tête de mes généraux, et y ai ce après y avoir  
reçu sept <sup>pièces de canon</sup> <sup>autres</sup> <sup>autres</sup>  
fortification a trois étages en <sup>autres</sup> <sup>autres</sup> <sup>autres</sup>  
le grand bois du camp de Fontaine et de toute  
les fortifications que les Anglois avoient dans  
cette partie dont y suis venu a bout de les  
chasser. j'ai aussi, j'ai <sup>autres</sup> <sup>autres</sup> <sup>autres</sup>



